

ASSOCIATION REGIONALE POUR LA PROMOTION DE
L'ECOCONSTRUCTION EN NORMANDIE

Compte-rendu d'assemblée générale

Exercice 2023

Dimanche 29 septembre 2024

La Maison de la Forêt - Office de tourisme d'Isigny-Omaha
Montfiquet (14)

Programme de la journée

09:30 - Accueil café

10:00 - Assemblée générale

- Présentation de l'équipe
- Présentation des rapports financier, moral, du commissaire aux comptes
- Présentation du rapport d'activité 2023
- Élection du nouveau conseil d'administration

12:30 - Repas partagé

14:00 - Ateliers

- Présentation des tests permettant de comprendre la composition ainsi que les différents états de la terre (Carazas, mallette Elementerre)
- Atelier d'enduits de terre crue
- Visite commentée de La Maison de la Forêt
- Restitution des travaux relatifs à la gouvernance de l'ARPE

17:00 - Verre de l'amitié

18:00 - Clôture de la journée

Participant·es

30 personnes étaient présentes :

Administrateur·rices

Anne-Marie PIOLET
Aymeric HELOISE
Guillaume CHARRIER
Géraldine MAUR
Pascal SEJOURNE
François GLAIZOT
Julien LUCAS
Marie DELAUNAY

Salarié·es

Julien VIOT
Laure CHAIGNEAU
Carole LEMANS
Ophélie SAVEY
Eva ZACCARO
Grégory BOULEN
Roxane CHARDOT

Adhérent·es

Jean-Sébastien MAUR
Benoît COMMENCHAIL
François STREIFF
David LE ROUX
Stéphane BARRAUD
Bertrand ROUAZE
Christophe GREBERT
Vincent DOREILLAC
Vincent DOUSSINAULT
Mapi BAGAYOGO
Geogres SALOMON
Maria Ludovica BENEDETTI
Paul BOUVIER
Denis VANBAREN
Gwenola CREFF

Présentation des membres du bureau

Pascal Séjourné : architecte, administrateur et co-président de l'ARPE (depuis plusieurs années, avant la fusion des 2 régions)

Géraldine Maur : maître d'œuvre à Rouen, co-présidente de l'ARPE depuis 3 ans

Aymeric Héloïse : ingénieur pierre près de Pont-Audemer, co-président depuis 2021 et faisant fonction de trésorier

Dittmar Hedreul (excusé) : citoyen résidant dans le pays de Bray, et investi dans des projets liés aux développement des haies. Co-président.

Lionel Vergoz (excusé) : ingénieur structure près de Rouen, co-président.

Présentation de l'équipe salariée

Jullien Viot : administrateur depuis plusieurs années désormais directeur depuis le 13 mai 2024. Travaille depuis 21 ans dans le domaine de l'écoconstruction, auparavant en charge du développement commercial du magazine La Maison écologique pendant 17 ans.

Roxane Chardot : animatrice réseau en charge de la communication depuis novembre 2023

Grégory Boulen : chargé de projets à l'ARPE depuis Mai 2017 (initialement à l'ARPE Haute-Normandie), principalement en charge de l'animation du Réno'Acc'

Carole Lemans : docteure en architecture et spécialiste de la construction en chaume (autrice d'un ouvrage de référence aux éditions Le Moniteur), chargée de mission à l'ARPE depuis octobre 2022, en charge de la formation professionnelle et du projet BâtiRoseau

Laure Chaigneau : chargée de missions sur l'animation de réseau (visites, fiches REX), les projets Pacte bois-biosourcés, étude Maillons, préfiguration du réseau Bâtiment durable. A rejoint l'ARPE en janvier 2024

Eva Zaccaro : chargée de mission en poste depuis avril 2024, principalement sur le développement de la filière chanvre, en charge de la mise en œuvre des conventions avec la Métropole de Rouen Normandie et la Communauté d'agglomération Seine-Eure. Titulaire d'un Diplôme de Spécialité d'Architecture en terre.

Ophélie Savey : salariée du Groupement d'Employeur Media, intervient en co-emploi à l'ARPE depuis janvier 2023 en tant qu'assistante de gestion 2 jours et ½ par semaine.

Rapport moral

Cette année, notre assemblée générale se tient relativement tard. Nous profitons donc d'un peu de recul sur les événements de l'année 2023.

En 2023, l'épidémie mondiale du Covid19 est derrière nous. Pratiquement partout sur la planète terre, l'activité humaine reprend et accélère avec une fébrilité qui ne se dément pas :

La consommation mondiale de charbon connaît un nouveau pic historique en 2023. Idem pour le pétrole. Le commerce du gaz se porte lui aussi très bien avec la généralisation de l'exploitation du gaz de schiste aux Etats-Unis d'Amérique et le développement rapide en Europe de ce que l'on appelle curieusement « le biogaz ».

Conséquence inévitable de ces mouvements : la concentration dans l'atmosphère en dioxyde de carbone et équivalents en termes d'effet de serre a dépassé les 520 parties par million. En d'autres termes, **les seuils au-delà desquels le climat commence à se déstabiliser sont largement dépassés.**

Ce contexte est idéal, si tant est qu'il se conjugue avec un climat de paix relative, pour favoriser les constructions bas-carbone, les filières d'éco-matériaux, des circuits de transformation et de distribution plus courts, ainsi que le réemploi et donc : l'écoconstruction.

Nous le constatons concrètement et vous en avez l'illustration avec le rapport d'activité 2023 de l'ARPE Normandie, le plus étendu que nous ayons jamais connu. Ce rapport a été préparé et vous sera présenté par l'équipe des chargés de mission et de communication.

Ce qui était hier le pré carré de quelques auto-constructeurs est devenu en quelques années un enjeu professionnel et territorial. Les savoir-faire se diversifient, se multiplient ou renaissent. Le changement d'échelle est là. La demande est forte.

Pour l'ARPE Normandie, le renforcement de l'équipe et la structuration nécessaire ne sont pas sans épreuves ni sans rebondissements. Particulièrement en 2023.

En février, Nathalie Lemarchand demandait une rupture conventionnelle après une année et demie passée à essayer les plâtres du premier poste de directrice de l'ARPE. Pour pallier ce départ, provisoirement et en se limitant aux tâches de coordination, Grégory Boulon accepte de prendre le relai jusqu'à ce qu'aboutisse une nouvelle procédure de recrutement qui nous amène, le 31 août 2023, à l'embauche de Yannick Thebaud en qualité de coordinateur. La période d'essai de Yannick sera reconduite une fois mais le contrat de travail ne sera finalement pas pérennisé, l'étendue des compétences nécessaires ayant été mal évaluées pour tenir une telle responsabilité. Yannick aura toutefois porté la mise en place d'une réflexion utile sur la gouvernance de l'association qui se concrétisera en janvier 2024 par le succès d'un séminaire organisé au Havre.



Le programme d'actions régional est alors rédigé par Carole Lemans et sera soutenu par le service régional Bâtiment durable pour une durée de réalisation pour la première fois biannuelle : 2024-2025.

L'équipe salariée de l'ARPE Normandie a trouvé son animatrice de réseau et de la communication avec l'embauche de Roxane Chardot, arrivée en novembre 2023, prenant ainsi le relai de Lise Bazire partie fin décembre.

En 2023 aussi, nous engageons des échanges et des rapprochements avec Enerterre et Fibois Normandie. Ceux-ci amèneront, avec le premier, à une extension du Réno'Acc' (réseau normand de l'auto-réhabilitation accompagnée) au Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande ; et avec Fibois Normandie, à la convention d'une préfiguration d'un centre de ressources Bâtiment Durable en Normandie, à l'instar d'autres régions françaises. Les participations mutuelles aux conseils d'administration avec l'une et l'autre de ces deux associations partenaires se sont accentuées.

La Région Normandie, l'ADEME, l'Etat, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la Métropole Rouen Normandie, l'Union pour l'Habitat Social en Normandie ou encore la Fédération des Promoteurs Immobiliers, par ordre d'importance, sont les financeurs principaux. Ils sont tous également des partenaires à part entière de nos actions et de nos projets. Qu'ils soient remerciés de cet engagement pour la promotion de l'écoconstruction.

Géraldine Maur et Pascal Séjourné, co-président·es de l'ARPE Normandie

Rapport financier

Avant de rentrer dans le vif du sujet, l'ARPE tient à mettre en avant le travail de Benoît Commenchail. Ancien salarié du Centre d'Initiation aux Energies Renouvelables, il a effectué une prestation d'accompagnement pour l'ARPE et intervenait ainsi de manière importante en soutien à sa gestion administrative et financière depuis plusieurs années.

Sa présence a permis d'assurer en continuité le suivi nécessaire des comptes (tenue, suivi, clôture des états comptables) et de la trésorerie en dépit des changements de direction et coordination.

L'association le remercie chaleureusement.

Présentation du compte de résultat trié par grandes masses, lu par Aymeric Héloïse (Trésorier) et Julien Viot (directeur).

Charges		Produits	
641	Rémunérations du personnel	104 546,88 €	
6451	Urssaf	27 703,68 €	
6211	Accompagnement administratif Ge Media	20 512,32 €	
6453	Retraite et prévoyance	8 678,84 €	
6412	Provision congés payés	3 800,99 €	
6333	Cotisations Uniformation	2 387,11 €	
6481	Formation des salariés	1 900 €	
6458	Provision charges congés payés	1 444,38 €	
6452	Mutuelle	1 374,45 €	
6475	Médecine du travail, pharmacie	765,96 €	
6413	Indemnités de stage	756,39 €	
6414	Indemnités et avantages divers	54 €	
604	Achats études et prestation de services	15 400,77 €	
6251051	Frais de missions (déplacements, péages, repas)	13 706,35 €	
6236	Impressions, Communication	5 215,61 €	
6042	Interventions formateurs extérieur	4 857,76 €	
6257	Frais de réception	860 €	
618	Inscription Colloques et Séminaires	60 €	
61321	Loyer MDS	7 451,49 €	
62262	Commissaire aux comptes	1 938 €	
6262	Frais de télécommunications, Hébergement internet	1 348,72 €	
616	Primes d'assurances	1 257,37 €	
62261	Honoraires Sociate (s3A)	1 200,48 €	
6226	HONORAIRES COMPTABILITÉ	1 020 €	
6281	Concours divers (cotisations)	931 €	
613222	Location Paysagerie	735 €	
62781	Frais bancaires	590,79 €	
658	Charges diverses de gestion courante	436,97 €	
62361	Impressions MDS	182,40 €	
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, proc	80 €	
6063	Fournitures petits équipements	52,94 €	
6181	Documentation générale	36 €	
6261	Frais postaux	10,73 €	
771	écart provision	-438	
68152	Dotations aux amortissements (mutuelle d'outillage)	6 988,42 €	
68151	Dotations aux amortissements (matériel de bureau)	1 158,67 €	
Total charges:		239 006,47 €	
741	Subvention Région Normandie	105 000 €	
742	Subvention ADEME	51 749,49 €	
748	Subvention DREAL	25 000 €	
7493	Subvention Agence de l'eau	19 348,58 €	
7063	Formation	18 535,30 €	
747	Subvention Rouen Métropole	10 000 €	
7497	Fédération des Promoteurs Immobiliers	5 000 €	
7498	Union pour l'Habitat Social de Normandie	5 000 €	
70694	Location Mutuelle d'outillage	3 030,05 €	
7065	Organisation d'événement, Tenue de stand	2 000 €	
70881	Défraiement événement	1 091 €	
7072	Ventes de livres/documentation	128 €	
7562	Adhésions des professionnels	3 760 €	
7561	Adhésions des particuliers	1 190 €	
754	Dons	493 €	
7564	Adhésions particuliers via LME	195 €	
7563	Adhésions des associations	100 €	
758	Produits divers de gestion courante	28,49 €	
7911	Contrat aidé par l'État	2 532,44 €	
7681	Intérêts Crédit Coopératif	410,53 €	
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	438 €	
7771	Quote-part des subventions d'investissement virée au ré	417,81 €	
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au ré	927,81 €	
7772	Quote-part des subventions d'investissement virée au ré	3 512,04 €	
Total produits:		259 887,54 €	
Résultat Net :		20 881,07 €	

Il est précisé que nous avons connaissance d'éléments de nature à modifier ce résultat qui n'étaient pas établis au moment de la clôture de l'exercice. Pour exemple, la totalité de la subvention régionale prévue n'a pas été perçue (-8411,17€). Deux autres dossiers sont possiblement concernés : le projet Chanvre Normand de l'Agence de l'Eau Seine Normandie 2022-2023 et le projet Maillons qui a finalement perduré jusqu'à la fin du premier semestre 2024 (avenant de

prolongation à la convention initiale). Ces modifications se retrouveront en écriture de charge ou de résultat exceptionnel sur le bilan 2024 que nous aurons à approuver en AG début 2025.

Précisions quant aux motifs de la non-perception en totalité de la subvention régionale :

Il n'y a pas eu assez de dépenses réalisées par rapport au projet déposé (la subvention est une part proportionnelle en regard d'une assiette prévisionnelle de dépenses éligible. Si cette prévision de dépenses faite au moment du dossier n'est pas entièrement engagée, c'est ce niveau de dépenses qui est pris en compte par la Région, et la subvention est réduite de manière proportionnelle par rapport au niveau de dépenses effectivement réalisé en fin de convention).

Cela est principalement dû à un manque d'embauches et de dépenses engagées dans les projets en 2023, soit sur des dépenses liées à la masse salariale, soit indirectement dans le fait qu'il n'y a pas assez de personnes pour conduire les projets et engagées les dépenses nécessaires associées au projet.

On mentionne notamment les difficultés rencontrées par le départ de la directrice en début d'année 2023 qui ont forcément impacté le suivi des demandes de financements et donc le pilotage des actions et des budgets à engager.

Les arrêts de travail qui ont concerné certaines personnes au sein de l'effectif ont-ils eu un impact sur l'atteinte du budget ?

Sans aucun doute. L'absence de salaire de direction sur plusieurs mois, ainsi qu'un temps partiel thérapeutique enclenché à la suite de l'arrêt maladie d'un salarié ont eu un impact sur les dépenses initialement prévues et, de fait, la justification du solde des dépenses effectivement réalisées à la fin de l'année.

Il est précisé que **l'année 2023 était une année confortable du point de vue de la trésorerie** au regard des 3 dernières années qu'Aymeric a pu suivre en tant que trésorier.

La trésorerie s'est en effet nettement amélioré lors des précédents exercices (report à nouveau positif), et l'acompte de la convention biennale 2024-2025 de la Région perçu en fin d'année amène un certain confort en trésorerie qui perdure sur 2024.

La trésorerie nette s'élevait au 31/12/2023 à 58 316€.

La baisse du chiffre d'affaires s'explique à la fois par la réduction de la vente de « formations » et par la ventilation de certaines prestations, de nature différente mais directement attachée à la formation, qui étaient ventilées dans ce compte comptable :

- Des prestations d'animation d'ateliers et de communication autour d'une offre de formation, mais également les adhésions des stagiaires à une organisation représentative incluses dans une formation, venait alimenter le CA 2022 lié à la formation

- L'arrêt de certains cours donnés par François Glaizot au nom de l'ARPE, puis par le départ de celui-ci en fin d'année qui, en continuant son activité de formateur, a poursuivi la dispense de ces cours en son nom propre (à l'école Builders par exemple)

*ajout post AG

Rapport de la commissaire au compte

La commissaire aux comptes Agnès Launay (Cabinet Launay à Fleur-sur-Orne) a procédé à la lecture de son rapport sur les comptes annuels 2023. Les comptes ont été certifiés sans réserve.

Le budget 2024 est présenté succinctement. La part des subventions sur la globalité de l'exercice en cours va en diminuant, bien que l'enveloppe de la Région soit maintenue, que la subvention DREAL diminue (ayant été exceptionnellement augmentée en 2022) et que l'ADEME ait renforcé de manière conséquente son soutien financier.

La raison en est principalement la réalisation de tâches en sous-traitance directement dépendantes d'un dispositif financier obtenu par un mandataire. Par exemple, la subvention régionale à la co-animation du Réno'Acc' qui est désormais attribuée à Enerterre auprès de qui l'ARPE facture une prestation de co-animation ; ou encore le programme BâtiRoseau financé par l'ADEME, dont le mandataire est le Parc Naturel Régional de Brière, auprès de qui l'ARPE a une mission de sous-traitance.

Votes :

Rapport moral : approuvé à l'unanimité des présents

Rapport financier : approuvé à l'unanimité des présents

Rapport commissaire au compte : approuvé à l'unanimité des présents

Rapport d'activité

En introduction, on demande aux personnes présentes si elles connaissent bien, de manière satisfaisante, ou trop peu les activités de l'ARPE.

7 personnes pensent bien connaître le projet, 4 de manière satisfaisante, et 1 personne se sent trop peu informée.

En raison du caractère tardif de cette assemblée générale, le rapport d'activité présenté par l'équipe est enrichi d'actions 2024 en cours, voire de prévisions pour 2025.

Le rapport d'activité peut être consulté en intégralité sur le site internet de l'ARPE.



Sont prises en note ci-dessous les questions des adhérent·es présent·es et les réponses apportées.

Adhésions 2023

En 2023, le nombre d'adhésions professionnelles est inférieur à celui des particuliers. Il est précisé qu'un certain nombre de professionnels (activités libérales, entreprises individuelles...) souscrivent parfois à une adhésion « particulier ».

En 2023, le suivi des adhésions fût insuffisant, voire inexistant.

L'effort de relance auprès des professionnel·les est à revoir et matérialise le besoin de consolider le projet associatif à leur égard.

Centre de ressources

On soulève la complémentarité et possibles doublons des fiches réalisations (retours d'expérience d'opérations exemplaires) produites par l'ARPE Normandie avec celles des CAUE normands. L'accessibilité de ces fiches sur l'un ou l'autre des sites est également questionnée.

Cette perspective s'inscrit dans la volonté de l'ARPE de se rapprocher de ces structures de conseils historiques, avec qui il y a (selon les départements) des coopérations existantes.

Recensement des bâtiments en paille

La méthodologie utilisée pour le recensement des constructions paille en Normandie est questionnée.

Le recensement des maisons individuelles s'avère plus difficile au regard de leur nombre et des droits relatifs à la protection des données personnelles.

Contactez Roxane Chardot pour plus de renseignements.

Réno'Acc'

Peut-on mobiliser l'ARA sur la réhabilitation des bâtis agricoles ? On note la possibilité de solliciter les Chambres d'Agriculture pour questionner le besoin. Le dialogue est en cours avec le mouvement Solidarité Paysans.

Professionnels au sein de la cartographie

On aborde la problématique de la responsabilité de l'ARPE vis-à-vis de l'ajout de professionnels dont la qualité des travaux est remise en cause.

Une « blacklist » a été créée, à usage interne dans l'immédiat, pour attirer la vigilance de l'équipe vis-à-vis de professionnels auprès desquelles des problématiques auraient signalées à plusieurs reprises, et qui semblent suffisamment caractérisées (photos à l'appui).

Une proposition est faite d'afficher une note / un avis sur la fiche des professionnels de la cartographie.

Ce sujet soulève également la question de la création d'une commission interne pour arbitrer de la présence de certains professionnels au sein du réseau.

Les positions sont partagées sur la manière de faire et sur la responsabilité de l'ARPE. Cette question sera soumise ultérieurement au Conseil d'Administration.

Filière terre

On aborde le manque de projet et de conducteur (salarié) à propos du développement des filières géo-sourcés sur le rapport d'activité présenté à l'oral.

L'ARPE réaffirme son souhait d'intensifier l'animation de la filière terre en 2025, notamment à travers les compétences d'Eva Zaccaro, récemment embauchée, et des administrateur·rices qui travaillent sur le sujet de la terre depuis longtemps, voire contribuent à des travaux à l'échelle nationale comme Sophie Popot.

En fin de présentation, on redemande aux personnes présentes si elles connaissent bien, de manière satisfaisante, ou trop peu les activités de l'ARPE.

12 personnes pensent bien connaître le projet, 3 de manière satisfaisante. Personne ne ressent à la suite de l'exposé du programme d'action une connaissance insuffisante des actions menées.

Élection du conseil d'administration

Sont démissionnaires :

- Julien Viot (suite à son embauche)
- Guillaume Charrier (administrateur depuis 2019)
- François Glaizot (ancien salarié, administrateur depuis 2023)
- Valérie Parrington (considérée comme démissionnaire, administratrice depuis 2021)

Nouvelle candidature : **Vincent Doreillac**

Invité par Géraldine Maur, il est ingénieur bois de formation, spécialisé dans la thermique du bâtiment, l'environnement et la production d'énergies. Après un début passé dans les travaux de béton armé en milieu agricole et céréalier, il croise le chemin de Terres de lien où il restera quelques mois. Aujourd'hui, il est chargé d'opération immobilière chez un bailleur social signataire du Pacte bois-biosourcés.

Sa candidature est approuvée à l'unanimité.



Ateliers de l'après-midi

Mallette Elementerre

Animation de l'atelier par Eva Zaccaro.

La mallette pédagogique Elementerre regroupe **10 expériences scientifiques**, conçues par le laboratoire CRAterre, pour comprendre de façon ludique comment il est possible de passer d'un tas de terre à un mur de terre : Comment est-il possible de transformer une matière première naturelle en un matériau de construction ?

Il serait intéressant pour l'ARPE de s'appuyer sur cet exercice pédagogique pour sensibiliser tous les publics lors de divers événements (souhait de faire financer l'achat de l'outil en 2025).

Lors de l'AG, seules les trois premières expériences ont été présentées.





Test de Carazas

Eva Zaccaro présente ensuite le test de Carazas permettant de comprendre les différents états de la terre en fonction de la quantité d'eau ajoutée et de l'action de compactage réalisée.

L'objectif de cet exercice est de comprendre que la terre est un mélange chaque fois unique de plusieurs catégories de grains, qui lui confèrent une grande diversité d'aspects, de couleurs, de textures.



Visite guidée de la Maison de la Forêt

Visite guidée et commentée de La Maison de la Forêt réalisée par Julien Lucas (administrateur de l'ARPE et salarié des Chantiers de Demain), l'un des artisans intervenus sur ce chantier.



Initiation aux enduits en terre crue

Atelier d'initiation aux enduits terre sur panneaux de contre-plaqués, animé par Guillaume Charrier (maçon terre crue dans la Manche, ancien administrateur, salarié des Chantiers de Demain).



L'objectif de cet atelier est avant tout de restituer les travaux démarrés en début d'année 2024 et ceux en cours afin que celles et ceux qui le souhaitent se sentent libre de s'impliquer dans leur poursuite.

I. Un constat de départ partagé

Des difficultés ressenties et évoquées de manière récurrentes dans la gouvernance associative de l'ARPE. Elles concernaient principalement :

L'efficacité des échanges

On entend par ceci : La difficulté de disposer du bon niveau d'information préalable aux échanges (préparation et annonce d'objectif décisionnel quand il est recherché, temps de paroles suffisants, efficaces. Processus décisionnels (votes par exemple).

Deux mondes bénévoles et salariés qui ne se rencontrent plus à cause :

- d'un manque d'échanges, en temps comme en fréquence de ceux-ci (proposition de création de commissions ?) ;
- de décisions bénévoles pas toujours suivies et mises en œuvre ;
- d'un programme d'activités dense qui ne facilite pas une vision détaillée de chaque action.

En conséquence de quoi il n'y a plus de co-construction du projet.

Un manque d'outils pour favoriser l'implication (accès aux documents, moyens de communication adaptés...)

Ces difficultés se sont installées dans le temps et ont créé du désengagement bénévole : beaucoup d'administrateur·rices ont exprimé le sentiment de ne plus savoir comment être utile, ne plus comprendre le sens de leur engagement ou déploreraient l'impossibilité de consulter les documents « cadre » qui leur permettraient d'exprimer un avis pertinent.

Il est également apparu nécessaire de remettre chaque instance (bureau-CA-adhérents) dans son rôle et son périmètre, ou tout simplement de les solliciter quand il convient de le faire.

II. Identifier les priorités et engager une dynamique de travail collective

Sur proposition des administrateur·rices, l'association a décidé d'organiser un séminaire pour :

- Clarifier le schéma de gouvernance et le circuit de prise de décision, avec une définition du rôle et des prérogatives de chacun·e
- Renforcer la gouvernance collective de l'association en précisant les modalités d'animation de l'association.
- Renforcer le parcours d'implication des bénévoles

Pour rechercher l'efficacité dans ce processus, nous nous sommes fait accompagner par l'Association Régionale du Développement de l'Economie Solidaire (ARDES), spécialisée dans l'accompagnement de projets animés collectivement par les citoyen·nes, qui s'appuie sur des salarié·es en intégrant les usager·ères dans la gouvernance.

Ce séminaire s'est tenu le 27/01/24 au Hangar Zéro du Havre sur une journée ([voir article et photos](#)). En amont de celui-ci, l'équipe salariée a réuni dans un tableau les principales actions de l'ARPE ordonnées par axes.

La tenue du séminaire fut l'occasion de « refaire les communs » et d'analyser ce qui nous rassemble.



Récapitulatif du séminaire

1. CADRE RELATIONNEL

En introduction nous avons exprimé le cadre relationnel recherché :

- Interconnaissance
- Objet commun, enjeux définis
- Débat d'idées qui vise le consensus/consentement
- Culture commune (respect, écoute active, prise de parole concise)
- Apprentissages, expériences
- Compétences et savoir-faire valorisés
- Bonne personne au bon endroit
- Temps associatif suffisant / Recherche d'efficacité
- Accès aux informations, suivi



2. ENJEUX POUR L'ARPE

Un atelier en groupe visait à identifier les grands enjeux de l'ARPE pour les années à venir en s'appuyant sur les statuts et les conclusions du DLA réalisé il y a 5 ans (fin 2019).

Cet atelier visibilisé le fait que, pour certains d'entre nous, le débat se doit d'aller jusqu'à **travailler l'objet de l'association** sur les points suivants :

- Les critères de l'écoconstruction, le champ lexical de l'écoconstruction par rapport à « éco-rénovation » par exemple. Identifier s'il y a un besoin de questionner la charte de l'ARPE ?
- La dépendance aux financeurs, à leurs souhaits et injonctions.
- L'approche associative : filières, matériaux, matières, plus de pratique. Question des cibles : priorisation ? Citoyens ou décideurs (maîtrise d'ouvrage) ?

3. SCHEMA DE GOUVERNANCE

Un second temps de travail par groupes s'est attaché à rendre visible le **fonctionnement associatif actuel** (forme descriptive et schémas) et l'importance de définir des rôles et délégations pour gagner en efficacité.

Nous avons par groupes mis à l'écrit :

- La relation souhaitée entre l'équipe salariée et instances associatives dans ses modalités de communication et leur impact sur le circuit de prise de décision.
- Le périmètre d'intervention des différentes instances de gouvernance et de l'équipe salariée.



4. IMPLICATION DES BENEVOLES

Enfin, suite à une présentation des facteurs d'implication des bénévoles dans le milieu associatif, nous avons travaillé sur trois espaces qui visait à imaginer :

Les leviers d'implication au sein de l'ARPE

Les besoins identifiés sont :

- Un cadre relationnel clair
- Bien se connaître (interconnaissance, cadre convivial, l'importance d'inviter)
- Adopter une culture commune (enjeux) : capacité de débat / prise de décision
- Apprentissage et partage : valorisation des compétences
- Informer, communiquer sur ce qu'il se passe, donner à voir, mettre en valeur les actions emblématiques
- Outiller (guide du bénévole)

Les souhaits individuels d'implication (idéal/réaliste)

Au regard de la grande richesse de réponses apportées, celles-ci ont été regroupées autour de trois grands axes :

- Souhait d'actions concrètes en lien avec les adhérents (introduction, démonstrations, salons, visites, chantiers participatifs, animations)
- Transmission, recherche et partage de connaissances / compétences techniques
- Alimenter des dynamiques de filière / Développer l'écoconstruction

Les actions concrètes qui faciliteraient l'implication au sein de l'ARPE

En reprenant les actions citées à plusieurs reprises, on retrouve :

- Journée d'accueil pour les nouveaux (et anciens) adhérents
- Visites
- Frises
- Chantiers participatifs
- Apprendre une technique, participer à des formations

Une synthèse de ces propositions (souhaits individuels et actions concrètes) a été réalisé en relevant chaque occurrence.

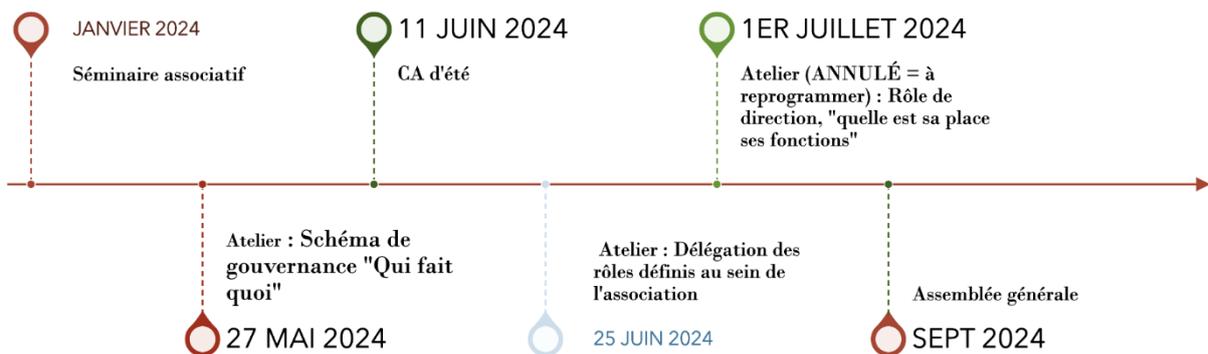
III. Suites du séminaire : programmation d'ateliers

Pour donner suite au séminaire, 5 thématiques ont été identifiées pour travailler dessus en atelier. Un vote a eu lieu pour en prioriser trois :

- **Schéma de gouvernance** : Qui fait quoi
- **Les délégations** au sein des instances décisionnelles : Rôles et missions
- **Rôle de la direction** : Quelle place, quelles fonctions

Ces ateliers ont rencontré des difficultés pour mobiliser les personnes concernées. Le dernier d'entre fut annulé faute de participant-es. Il a été convenu de laisser passer la période estivale pour reprendre les travaux à la rentrée.

Démarche accompagnée par l'ARDES



Le travail sur la gouvernance de l'ARPE est un projet de dynamique associative, un jalon préalable pour servir de base à l'**élaboration d'une stratégie**. Ces ateliers visent à définir des actions pour donner sa juste place et un rôle légitime à chacune (exemple : projet adhérents) et faciliter la compréhension des processus.

Livrables :

- Document permettant de clarifier la délégation de pouvoir et d'actions
- Fiches de délégations pour aider à définir des rôles « sur-mesure »
- Règlement intérieur complémentaire à une charte de bénévole

La dynamique enclenchée au séminaire a mis en lumière l'importance de créer des **commissions CA-salariés-adhérents** pour valider une stratégie : définir les publics cibles, faire converger les visions exprimées en CA. Il est donc important de travailler sur les **délégations et leurs rôles**. L'objectif est de formaliser une méthodologie de fonctionnement des commissions.

Livrables : Tableaux des instances précisant objectifs, rôles, délégations.

Enfin, pour **outiller le collectif** ...

Livrables : Espace avec accès aux documents : charte, programme d'actions, méthode ou outils de communication adéquats.

1. SCHEMA DE GOUVERNANCE « QUI FAIT QUOI »

Le travail entamé sur le schéma de gouvernance pendant le séminaire s'est poursuivi en relevant les **points communs des schémas réalisés en groupes**. Ces éléments ont servi de support de discussion pour identifier des pistes d'amélioration et d'éventuelles divergences à débattre.

Schéma reprenant les points consensuels du séminaire :



Description et analyse :

- L'AG élit les administrateurs (3/4) et n'a pas d'actions vers l'équipe salariée (3/4).
- Le CA élit le bureau (4/4).
- Les échanges entre l'équipe salariée et le CA existent mais sont faibles / à améliorer (3/4).
- Les administrateurs se questionnent sur l'existence de dialogue entre le bureau et les salariés (2/4 + 1/4 souhaite les améliorer).
- Un outil de type commission représenté est présent (3/4).
- Le CA uniquement participe à ces commissions (3/4).

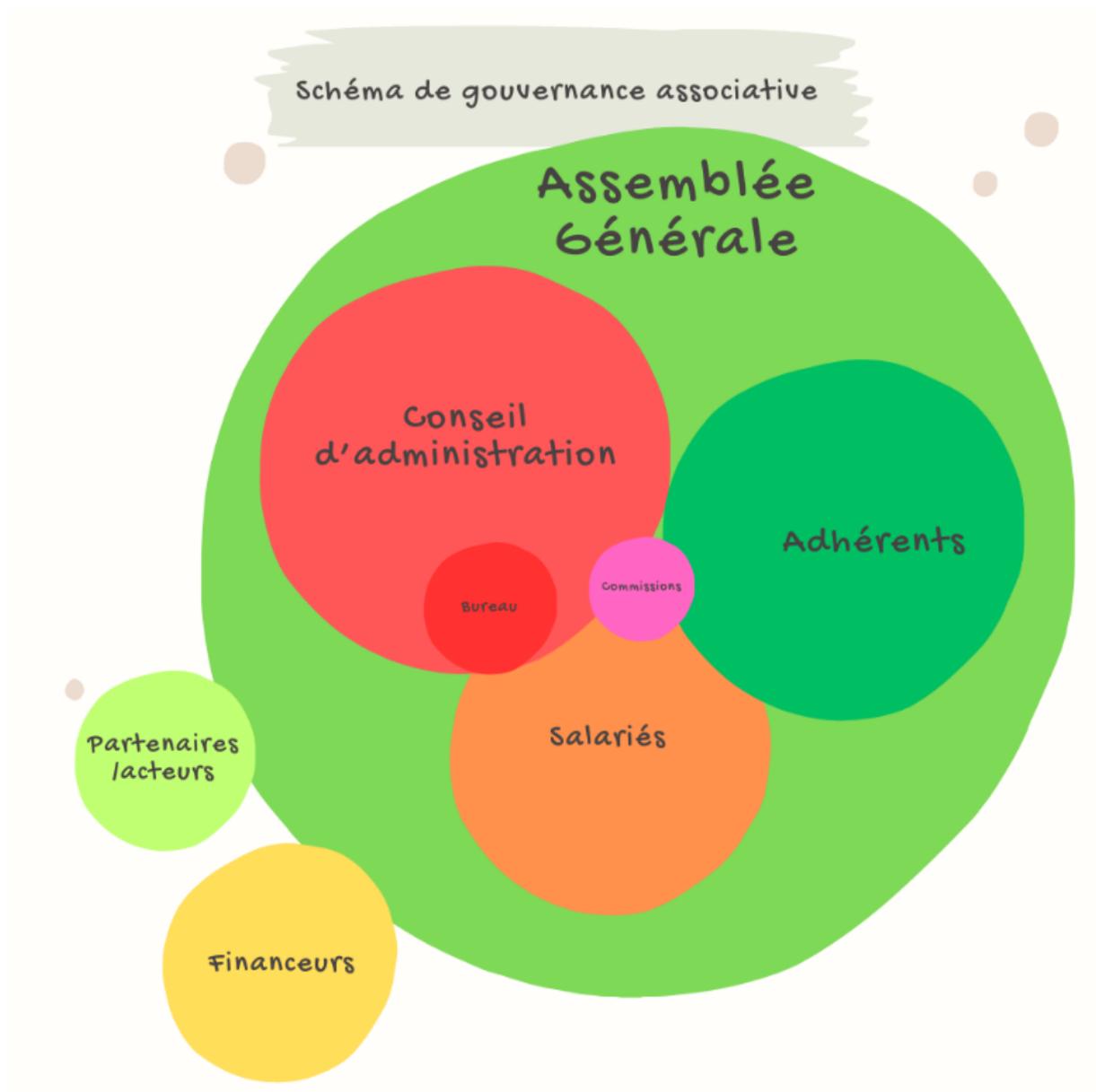
Constat critique :

- Les schémas ne montrent pas une participation des salariés à ces commissions.
- Les adhérents n'ont aucun rôle visible.
- Les schémas montrent une coopération avec les partenaires qui ne s'effectue qu'avec l'équipe salariée (3/4).
- Les financeurs ont une relation d'injonction/commande vers l'équipe salariée (3/4).

Ce qui fait moins consensus en termes de fonctionnement réel :

L'AG définit le projet (2/4), informe les adhérents (2/4) est en lien avec d'autres réseaux nationaux (1/4).

Proposition de schéma (par Julien) vers lequel nous pourrions tendre :

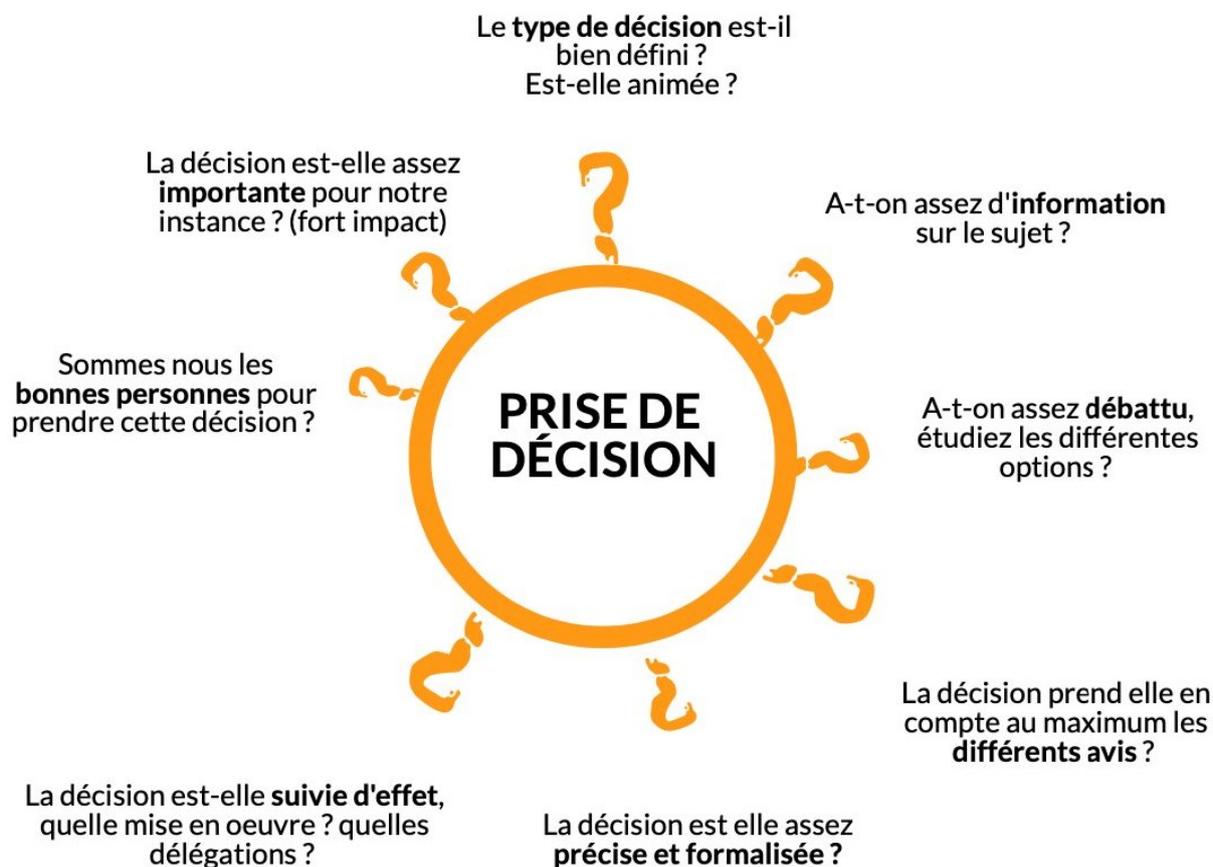


Améliorations suggérées :

- Sphère salariée qui devrait plutôt « sortir » un peu du cercle AG pour mieux matérialiser leur relation quotidienne avec les financeurs et les partenaires.
- Commissions qui pourraient travailler à inclure les partenaires.
- Constat de souhaite un projet associatif suffisamment fort avec feuille de route à proposer aux financeurs plutôt que d'avoir le sentiment de composer un projet qui ne fait "que" répondre aux mécaniques/dispositifs de financement.

2. LES DELEGATIONS : RÔLES ET MISSIONS

Cet atelier a permis de travailler sur **le rôle et le fonctionnement des commissions**, particulièrement dans la dimension de délégation confiée à ces dernières.



Un travail a été initié pour créer des fiches formalisant le fonctionnement de ces différentes instances. L'atelier quant à lui s'est concentré sur la conception de tableaux « rôles » du CA et des commissions pour servir de base de discussion.

Travail sur la notion de délégation

Les instances ne peuvent pas toujours se réunir suffisamment pour décider. Il faut en général en passer par une forme de délégation. Chaque niveau décisionnel ou instance doit l'accepter.

L'information doit en revanche elle bien circuler en retour. Ce fonctionnement doit supposer de se faire confiance, de donner mandat.

Rôle des commissions : Servir le projet ? Nourrir l'action ?

Ce qui est intéressant dans le souhait du rôle que les participants vont endosser, c'est de bien définir ce qui est attendu :

- Co-décision
- Concertation
- Consultation
- Information

Jusqu'où va la commission ? Et du coup, le CA ? Où s'arrêtent ses préconisations, recommandations ? Quel est son rôle décisionnel ?

Elle n'aurait pas vocation à se substituer aux instances mais porter en son sein une forme de préparation aux décisions. Si besoin de trancher une grande orientation, alors cette validation revient au CA.

Ainsi ont été définis :

Stratégie des commissions

- **Espaces complémentaires au CA**
- **Espace qui permet de faire le « lien » : adhérents-administrateur-salariés.**
- **Alimenter les administrateurs dans leur réflexion.**
- **Venir en apport/support aux salariés**

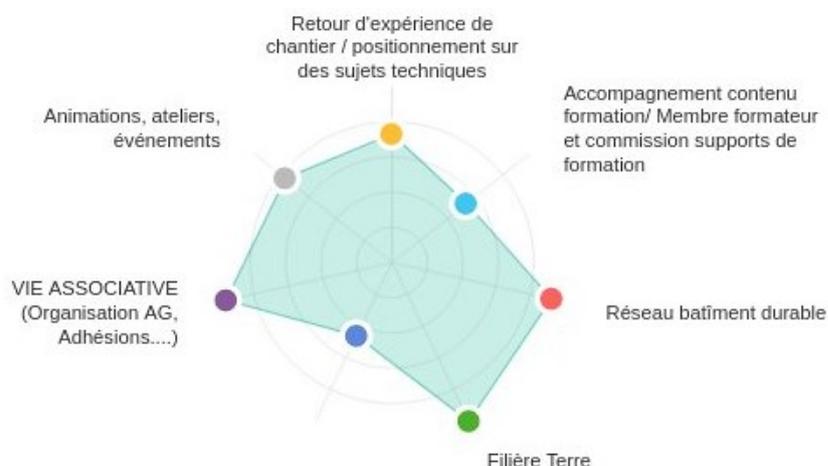
Thématiques des commissions

Identifier les souhaits / besoins des thématiques à traiter lors de ces commissions.

Un sondage par classement a été organisé mais n'a pas permis à l'ensemble de voter (obstacle technique). Celui-ci sera à nouveau proposé ultérieurement.

Quelle thématique voulez-vous voir traiter en commission?

classement



Rôles des commissions

Bénévoles : rappel des motivations exprimées lors du séminaire par les salariés et les bénévoles.

Ce travail doit être poursuivi sur la base des tableaux partiellement remplis.

3. RÔLES DU DIRECTEUR

Visée du 3e atelier (à programmer) : Les rôles du directeur, la fonction employeur, les délégations à chaque espace.

Pot de fin de journée

En fin de journée, un verre de l'amitié fut partagé pour célébrer ensemble la joie de se retrouver.





Assemblée générale 2024 - La maison de la forêt

L'ARPE Normandie remercie chaleureusement tous les participant·es à cet événement, qu'ils soient salariés, bénévoles, adhérents ou non, ainsi que la Maison de la Forêt pour son accueil.

